



United States
Department of
Agriculture

Office of
International
Cooperation and
Development

Washington, D.C.
20250

Development Program Management Center



PA. 111-25
101 516

MODULE 26

ANALYSE SOCIALE DU PROJET

MODULE 26

ANALYSE SOCIALE DU PROJET

A. PREREQUIS : Néant.

B. PRESENTATION

Au cours de la conception et de la planification, on risque souvent d'omettre l'analyse d'importants aspects sociaux du projet qui ne se présentent pas toujours sous une forme "quantifiable". Ces aspects peuvent être liés au jugement moral, aux croyances religieuses, au patriotisme, aux attitudes nationalistes ou toutes autres traditions sociales et culturelles.

Par exemple, ne pas reconnaître la structure du leadership communautaire dans la zone du projet et son importance par rapport aux autres caractéristiques de l'environnement entraîne souvent l'échec du projet. De nombreux projets solidement fondés en théorie et en pratique en une location donnée, ne réussissent pas lorsqu'on les transplante parce qu'au cours de leur conception, le planificateur a omis de peser les facteurs sociaux pertinents.

D'autre part, une évaluation opportune des facteurs sociaux peut permettre de réaliser assez tôt qu'il n'est pas recommandé d'entreprendre le projet.

Les procédures de sélection d'un projet comprennent donc l'analyse et l'évaluation de ses aspects sociaux.

Il est essentiel à la réussite du projet d'identifier l'image que se font de celui-ci les divers individus et groupes qui y sont engagés et qui sont influencés par lui. Le planificateur doit faire de son mieux pour mesurer cette image subjective.

Il lui faut pour cela utiliser divers instruments : questionnaires et entrevues pour recueillir les données sur ces aspects qualitatifs ; enquêtes et échelles d'évaluation pour quantifier et évaluer les facteurs qualitatifs déterminés afin de permettre la prise de décision. Nous étudierons dans ce module les enquêtes et les échelles d'évaluation.

C. RAISON D'ETRE

L'analyse sociale a pour but de découvrir et d'analyser les facteurs sociaux qui peuvent affecter la structure d'un projet. Ces facteurs sont ensuite étudiés, puis quantifiés, à l'aide d'instruments particuliers pour permettre aux responsables de les placer dans la perspective convenable lors de la planification, de l'exécution et du management du projet.

D. UTILISATIONS DE L'ANALYSE SOCIALE

Au cours des phases de planification, on doit s'efforcer, à l'aide de l'analyse sociale :

1. de découvrir les attributs de la communauté et de sa structure sociale dans la zone du projet ; les modes de leadership, les traditions sociales et culturelles, les forces motivantes (leur nature et leur importance), le niveau de l'enseignement, le niveau des ressources et des compétences disponibles, etc ; certains de ces facteurs vont apporter leur soutien au projet ; d'autres vont constituer des obstacles à sa réussite ;
2. d'évaluer les données disponibles ou obtenues et de les "quantifier" pour permettre aux planificateurs d'établir pour le projet des plans bien fondés.

E. DEUX INSTRUMENTS D'ANALYSE SOCIALE

I. LES ENQUETES PAR SONDAGE

1. But

L'enquête par sondage recueille des renseignements auprès d'un échantillon de la population afin de déterminer et de mesurer la structure et les attributs de l'ensemble de la population.

2. Présentation

L'enquête est une méthode pratique pour recueillir le maximum d'information avec un minimum de dépense. La taille de l'échantillon peut être ajustée au temps et au budget dont on dispose. Deux instruments de mesure sont communément utilisés : les questionnaires et les entrevues. L'analyste doit principalement concentrer son effort sur la préparation de l'enquête. Cette activité nécessite l'aptitude à choisir des échantillons représentatifs de la population, à construire des questionnaires et à effectuer l'analyse statistique des données.

Lorsqu'on décide d'engager une enquête, il faut considérer les points suivants, afin d'obtenir l'information nécessaire à la planification et l'exécution du projet :

- a) le type de problème à résoudre,
- b) le coût de l'enquête,
- c) le temps alloué pour obtenir les données,
- d) la dimension de l'échantillon.

3. Définitions

- a) Une population-échantillon est un groupe de personnes possédant certains attributs : toutes les femmes mariées d'un district, par exemple.

- b) Un échantillon est une fraction de la population dans une zone délimitée, liée à une activité/des activités ou à un groupe d'individus déterminés. Les attributs de cette fraction sont censés être les mêmes que ceux de l'ensemble de la population considérée.
- c) Les attributs d'une communauté sont ses caractéristiques sociales, économiques et politiques.
- d) Un instrument de mesure est un moyen spécifique de tirer de la personne interrogée l'information désirée : un questionnaire auquel il faut répondre par oui ou par non ; le classement par ordre d'un groupe de réponses possibles, etc.
- e) Un recensement général est une enquête qui couvre tous les membres de la population soumise à l'enquête.
- f) L'observation des participants permet de recueillir l'information désirée sur les modes de comportement, les relations sociales, les croyances et pratiques culturelles et le statut économique, par interaction directe avec un groupe d'individus pendant une période extensive.
- g) Un sondage simple aléatoire s'effectue sur un échantillonnage obtenu de telle façon que tous les membres de la population ont une chance égale d'être interrogés.
- h) Un sondage aléatoire représentatif sélectionne un nombre proportionnel dans chacun des groupes constituant la population considérée.

Exemple :

L'échantillon peut représenter les cultivateurs d'un district ; on a déterminé au préalable que 10% de ces cultivateurs ont un revenu brut de 45.000 um (unité monétaire) et plus par année, 30% ont des revenus annuels de 25.000 à 44.499 et 60%, des revenus annuels au-dessous de 25.000. On décide de tirer un échantillon de 100

cultivateurs sur la base du revenu brut annuel. On tirera donc au hasard 10% du groupe au revenu le plus élevé, 30% du groupe au revenu moyen et 60% du groupe au revenu le plus faible.

- i) Le sondage aléatoire par ilôt consiste à recueillir l'information de tous les membres d'un ilôt choisi par sondage aléatoire après détermination des divers ilôts composant le groupe considéré. Par exemple, trois ilôts d'un village sont choisis et tous les individus dans ces trois ilôts sont interrogés.

4. Suppositions

Lorsqu'on effectue une enquête par sondage, on doit pouvoir se baser sur les suppositions suivantes :

- a) il est possible de sélectionner pour un sondage aléatoire un échantillon représentatif de l'ensemble de la population ;
- b) les mesures à utiliser sont impartiales ;
- c) Les conclusions tirées des données sont valides du point de vue statistique en ce qui concerne la population-cible ;

5. Utilisations

L'enquête par sondage peut être utilisée pour :

- a) définir les caractéristiques, les problèmes, les opinions et les attitudes du groupe-cible choisi : familles avec enfants d'âge scolaire, enfants, cultivateurs, mères de famille, ouvriers d'usine, fonctionnaires, etc. ;
- b) quantifier les données :
 - soit en attachant un coefficient de pondération aux différentes réponses faites à une question et en réduisant ces réponses à des pourcentages ;

- soit en donnant à l'interviewé des questions à choix multiple ;

Exemple :

"Dans quelle mesure la méthode de contrôle des naissances au moyen du DIU est-elle acceptable ?

- A. Tout à fait acceptable
- B. Acceptable
- C. Inacceptable"

Pour quantifier cette information, on peut,

- soit réduire les résultats à un pourcentage de la totalité des réponses,
 - soit munir les réponses d'un coefficient : 3 pour A., 2 pour B., et 1 pour C., puis calculer la somme des réponses obtenues pour chacune des questions posées ;
- c) servir de base d'évaluation des facteurs sociaux qui peuvent faire obstacle au projet et aider les planificateurs à circonvenir ces obstacles ;
 - d) fournir le feedback nécessaire sur l'avancement du projet en ce qui concerne son produit ;
 - e) mesurer l'efficacité du projet une fois complété en mesurant son impact sur les groupes-cibles et autres dans la zone du projet : nombre de nouveaux emplois, accroissement de l'assiette de l'impôt, etc. ;
 - f) quantifier les données statistiques utilisées dans l'analyse financière et économique des projets.

6. Préparation et conduite d'une enquête

Au début de l'effort de recherche, on doit désigner un responsable pour diriger et coordonner les diverses activités.

Une enquête bien organisée et conduite avec compétence permet d'obtenir l'information nécessaire.

Le formulaire d'enquête sur lequel sont réunies les données sociales doit être conçu de façon à permettre autant que possible la quantification des données.

La procédure à suivre comporte les étapes suivantes :

- a) Décider pourquoi l'enquête est entreprise et quels résultats en sont attendus.
- b) Décider de la population à étudier, tenant compte des buts de l'enquête, de l'accessibilité de la population sélectionnée et de sa disposition à coopérer.
- c) Choisir la méthode de sondage à utiliser.
- d) Déterminer la taille de l'échantillon, prenant en considération:
 - l'exactitude et l'authenticité des données,
 - le coût du sondage : plus le champ de l'enquête est étendu, plus le coût en est élevé ;
 - le coût du traitement des données ;
 - les variations dans la population telles qu'indiquée par les données obtenues.
- e) Décider de la méthode de collecte : questionnaire et interview individuels ; questionnaire par courrier ; interview par téléphone, au moyen du questionnaire, etc.
- f) Former les enquêteurs si la technique de l'interview individuel est utilisée.
- g) Elaborer les questionnaires et les tester.

- h) Conduire l'enquête.
- i) Vérifier le travail des enquêteurs : contact avec plusieurs des "interviewés" pour voir s'ils ont été effectivement interrogés ; contrôles à l'improviste et supervision sont nécessaires.
- j) Commencer à analyser les données dès que possible et ajuster les questionnaires et les méthodes d'interview si nécessaire.
- k) Organiser les données sous forme de tableaux et en effectuer l'analyse.
- l) Présenter les résultats, autant que possible, sous forme visuelle : graphiques et tableaux, histogrammes, etc. Calculer les pourcentages et effectuer l'analyse tabulaire nécessaire.
- m) Effectuer les tests statistiques permettant à l'utilisateur de tirer des conclusions sur la fiabilité des résultats.
- n) Résumer les résultats, établir les conclusions pertinentes et déterminer les conséquences des résultats à l'intention des planificateurs et des responsables de l'exécution.

Inclure en annexe le questionnaire, la méthode de sondage et un sommaire des résultats de l'enquête.

II. LES ECHELLES D'EVALUATION

1. Présentation

Bien souvent, les résultats de l'analyse ne se prêtent pas à une quantification exacte parce qu'on ne peut attacher une valeur absolue à certains aspects du projet. Ceci n'empêche pas l'analyste de faire des déterminations quantitatives basées sur les jugements émis par les enquêtés sur une série de questions préalablement structurées - que ces jugements soient absolus, (réponses

par oui ou par non à une question donnée), ou qu'ils soient relatifs, (réponses à une question qui donne un choix d'interprétation). Il existe des projets pour lesquels on s'attend à certaines réactions sociales et culturelles, ainsi qu'à certaines réactions basées sur des considérations économiques. On doit, dans ce cas, s'efforcer de mesurer la réaction relative et absolue aux aspects sociaux du projet. On peut utiliser pour cela les échelles d'évaluation.

2. Utilisation

On les utilise pour quantifier des données subjectives présentées soit sous une forme absolue, soit sur une base relative.

Il y a trois sortes d'échelles d'évaluation :

Les échelles nominales

Elles permettent de classer des options en deux catégories, l'une pour, l'autre contre le sujet proposé par la question.

Par exemple, il y a plusieurs façons de conserver les sols : jachère, rotation des cultures, utilisation d'engrais, etc. L'enquête doit faire un choix pour ou contre chacune de ces options. Les données portées sur une échelle nominale permettent à l'analyste de quantifier des facteurs fortement subjectifs ou qualitatifs et de les incorporer dans l'analyse destinée au décideur.

Les échelles ordinales

On les utilise pour classer par ordre de préférence une série d'objets similaires suivant un critère basé sur la comparaison de ces objets ; elles n'indiquent pas le degré de différence ; elles montrent seulement que certains objets surpassent les autres si l'on considère l'ensemble des critères donnés : ils sont bons, meilleurs, supérieurs.

Prenons, par exemple, trois options de projet à considérer ; 40 personnes interrogées doivent les classer selon une série de critères en "bon", "meilleur" et "supérieur".

L'option pour laquelle la majorité des réponses donne un classement supérieur prend la première place.

L'option pour laquelle la majorité des réponses donne un classement supérieur ou meilleur, mais pour laquelle le classement meilleur l'emporte, vient en second, etc.

Les échelles jalonnées

Elles indiquent le rang d'un facteur par rapport à un autre et aussi son degré de supériorité sur cet autre. La différence entre les facteurs correspond à la distance qui les sépare sur l'échelle.

Par exemple, les coûts d'investissement pour trois projets différents se situent entre 0 et 800.000 UM (Unité monétaire). Le coût de l'investissement pour le projet A est de 610.000 UM ; il est de 500.000 pour B et de 550.000 pour C. Sur une échelle jalonnée, B est inférieur de 50.000 dollars à C ; ensuite vient C, qui est inférieur de 60.000 dollars à A. L'échelle jalonnée indique, non seulement, la position relative sur l'échelle qui représente le coût d'investissement de chaque projet, mais aussi la différence existant entre les projets mesurés.

Les échelles d'évaluation permettent une comparaison quantitative en réduisant les réponses à un ordre de classement, à un pourcentage, ou à une donnée numérique définie qui facilite la prise de décision.

Des exemples d'utilisation de ces diverses échelles d'évaluation sont donnés aux pages suivantes pour représenter les résultats obtenus par une enquête ayant pour but de tenter de déterminer l'acceptabilité de diverses méthodes de contrôle des naissances.

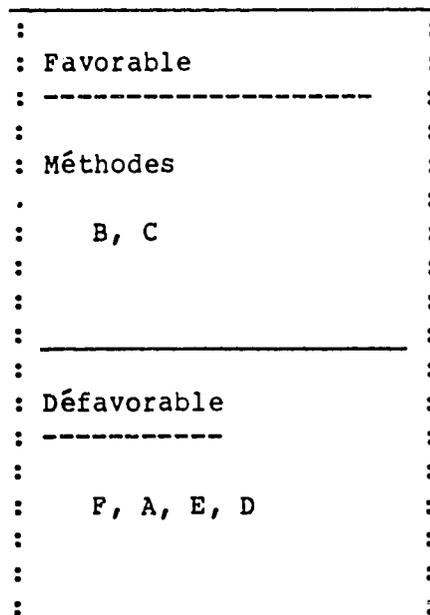
3. Exemples d'utilisation

On utilise l'échelle nominale, si la question est posée ainsi :

Quelle est votre réaction en ce qui concerne les 6 méthodes suivantes de contrôle des naissances ?
(Cochez la mention favorable ou la mention défavorable)

A.	Abstinence	Favorable	_____
		Défavorable	_____
B.	Méthode rythmique	Favorable	_____
		Défavorable	_____
C.	DIU	Favorable	_____
		Défavorable	_____
D.	Préservatifs	Favorable	_____
		Défavorable	_____
E.	Pilule	Favorable	_____
		Défavorable	_____

Figure 1 - Echelle nominale



On utilise l'échelle ordinale lorsqu'il s'agit de classer ces mêmes méthodes dans un certain ordre :

Classer les méthodes suivantes de contrôle des naissances par ordre de préférence en donnant à chacune un numéro de 1 à 6 (1 représentant le premier choix, 6, le dernier).

- () Abstinence
- () Méthode rythmique
- () DIU
- () Préservatifs
- () Pilule
- () Stérilisation

Figure 2 - Echelle ordinale

:	:
: Choix No. 1 :	<u>D</u> :
:	:
: Choix No. 2 :	<u>C</u> :
:	:
: Choix No. 3 :	<u>A</u> :
:	:
: Choix No. 4 :	<u>F</u> :
:	:
: Choix No. 5 :	<u>B</u> :
:	:
: Choix No. 6 :	<u>E</u> :
:	:

On utilise l'échelle jalonnée, lorsqu'on donne à la personne interrogée une liste de choix, lui demandant de les placer sur une échelle de valeurs relatives : dans ce cas, une échelle de 10 à 1, 10 étant la valeur la plus forte et 1, la plus faible. L'échelle indique également dans quel ordre une méthode est préférée à une autre et aussi dans quelle mesure.

Figure 3 - Echelle jalonnée

:	:	:	:	
:	:	<u>10</u>	Stérilisation	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>9</u>	:	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>8</u>	Pilule	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>7</u>	Préservatifs	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>6</u>	:	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>5</u>	DIU	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>4</u>	:	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>3</u>	:	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>2</u>	Méthode rythmique	:
:	:	:	:	:
:	:	<u>1</u>	Abstinence	:
:	:	:	:	:

4. Mode d'emploi des échelles d'évaluation

- a) Déterminer les facteurs à classer.
- b) Elaborer le système de collecte de sorte que les personnes interrogées fournissent les données sous une forme utilisable.
- c) Déterminer l'échelle appropriée à l'évaluation des différents facteurs. Ce choix dépend du point de vue de l'analyste sur le degré de subjectivité dont les personnes interrogées sont capables, qui se base principalement sur leur connaissance des facteurs en cause.
- d) Mettre les catégories de données disponibles sous forme de tableaux et les rassembler.
- e) Construire une échelle d'évaluation capable de donner un sommaire graphique des résultats sous une forme quantifiée.
- f) Porter les résultats globaux sur l'échelle choisie.

LISTE DES MODULES

- 1 Détermination des objectifs
- 2 La méthode du cadre logique
- 3 Répartition du travail
- 4 Description d'activité
- 5 Structure du projet
- 6 Grille des responsabilités
- 7 Echancier - Graphique de Gantt
- 8 Emploi des échanciers pour le
contrôle des projets
- 9 Echancier - Analyse de réseau
- 10 Système des bornes
- 11 Plan de répartition et d'allocation
budgétaire des ressources
- 13 La technologie du projet
- 14 Analyse de la demande
- 15 Etude du marché - Stratégie de
commercialisation
- 16 Analyse de la zone de projet
- 17 Analyse des coûts et avantages
- 18 Analyse de l'idée de projet :
le profil de projet
- 20 Analyse du cash flow
- 21 L'actualisation
- 22 Analyse de la valeur actuelle nette
- 23 Analyse coût-avantage
- 24 Analyse du ratio bénéfice/coût
- 25 Taux de rentabilité interne
- 26 Analyse sociale du projet
- 28 Comptabilité de projet -
Etats et ratios financiers
- 29 La sélection de projets
- 30 Brainstorming
- 31 Système pour la planification de la proposition
et de la sélection de projets
- 36 Documentation pour planification et exécution
- 37 Elaboration et rédaction des comptes-rendus
- 38 Le classement de l'information
- 39 Préparation des études de pré-faisabilité
et de faisabilité
- 41 Système de contrôle pour le management
de projets
- 42 Contrôle du projet (les techniques)